



80

4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63

@ 80@unsa-education.org



## DÉCLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CDEN DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

Madame la Préfète,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Mesdames, Messieurs,

Le principal point à l'ordre du jour de ce CDEN est consacré aux mesures d'ajustement prévues à la rentrée en matière de carte scolaire. En ce qui concerne le premier degré, lors de la réunion du CTSD du 22 juin dernier, vous avez ainsi mis en évidence, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la nécessité d'ouvrir trois classes supplémentaires dans trois écoles du département. Lors de cette même commission, l'UNSA Education a également exposé d'autres situations pour lesquelles une ouverture de classe s'impose. Vous avez alors indiqué, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que ces situations seraient à nouveau abordées dans le cadre de cette réunion du CDEN tout en précisant bien que vous ne disposiez plus d'aucun moyen pour y répondre, sauf à préempter des postes sur la brigade de remplacement. Ce faisant, vous faites, comme nous, le constat que malgré la baisse démographique, la dotation en postes dont a bénéficié notre département ne suffit pas.

L'UNSA Education souhaite ainsi faire lecture, dans cette déclaration préalable, du courrier interfédéral qu'elle a cosigné avec les fédérations FSU, SGEN-CFDT, SUD Education, SNALC, et SNCL-FAEN et adressé au Ministre de l'Education Nationale.

*Monsieur le Ministre,*

*Nous venons de vivre deux années marquées par une pandémie qui a eu des conséquences indéniables sur la scolarité des élèves, que ce soit dans le premier ou le second degré.*



*En dépit des efforts des personnels pour s'adapter aux conditions de l'acte pédagogique (jauges, absence d'élèves, fermeture nécessaire de classe en cas de contamination, etc.), mettre en place des dispositifs pédagogiques diversifiés, les programmes n'ont pu être abordés pleinement, les inégalités se sont creusées, de nombreux élèves ne disposant ni d'un cadre propice au travail scolaire, ni des outils techniques, ni d'aide dans l'entourage familial.*

*La rentrée se fera donc sous un jour particulier, avec des personnels et des élèves ayant pu être éprouvés par l'épidémie, avec des différences accrues de niveaux scolaires, des publics déjà fragiles, notamment en éducation prioritaire, en LP, dans les territoires ruraux, particulièrement touchés par les conditions d'une scolarité dégradée. Afin d'éviter des conséquences durables de ce phénomène et ne pas risquer d'obérer le devenir de ces jeunes, il est nécessaire que des moyens exceptionnels soient attribués au système scolaire pour faire face à la situation consécutive à l'épidémie et au confinement.*

*Nous réitérons donc notre demande d'un collectif budgétaire de nature à permettre d'abonder les moyens pour le service public d'éducation, assurer la présence d'équipes pluri-professionnelles partout où les problèmes sont particulièrement criants, réduire les effectifs par classe et instaurer des groupes.*

*L'urgence appelle des réponses rapides et nos collègues, dont certains continuent de se mobiliser pour obtenir d'autres conditions de rentrée, attendent des solutions concrètes pour l'accompagnement de tous les jeunes dans leur scolarité.*

*Attachés à préserver l'égalité de tous et toutes dans le système public d'éducation, nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération ces demandes liées au caractère exceptionnel de la situation.*

*Nous souhaitons en outre qu'une concertation puisse être ouverte suffisamment en amont de la rentrée pour examiner les différentes hypothèses liées au contexte sanitaire ; si nous aspirons tous et toutes à retrouver une vie et une activité normales, nul ne peut prédire à l'instant ce qui se passera à l'automne et toute anticipation des mesures à prendre est nécessaire pour éviter les problèmes rencontrés cette année.*

Tamimount ZANZAN, Maxime PARUCH,  
David REBIERE, Laurence PLOUVIEZ.